

# “L’intelligence artificielle générative” bousculera chacun d’entre nous, mais pour la CGT, certainement pas sans garde-fous sociaux

• CSE extraordinaire du 23 janvier 2024

**L**a direction commence par démystifier le sujet en expliquant que cela existe depuis les années 50 ! Mais aujourd’hui nous parlons d’une « intelligence artificielle générative » capable « de raisonnement, de planification et de créativité ». Et elle aura un impact dans tous les métiers de l’entreprise, personne ne sera épargné. Il est capital de réfléchir à la façon de maîtriser ces machines-outils fabriquées par l’homme, lui-même donneur d’ordres. Pour la CGT, il s’agit de garder le contrôle, la maîtrise des développements et l’esprit critique. Et surtout de préserver la santé mentale des salariés.

Le Groupe Sipa prend le train en marche, même si Fabrice Bazard dit vouloir « d’abord apprendre contrôler maîtriser et proscrire », un contrat est passé avec une « boîte américaine Microsoft » avec l’Open IA Azur via l’outil Muse pour avancer sur les cas d’usages sélectionnés. Il y a quatre « cas d’usage » ou POC (expérimentation d’une nouvelle technologie sans assurance de la valider). Et ce sous couvert « de ne pas être disqualifié ou encore en difficulté concurrentielle ». Un bilan sera fait fin mars sur certains tests, pour d’autres ils devront s’étendre sur plusieurs mois.

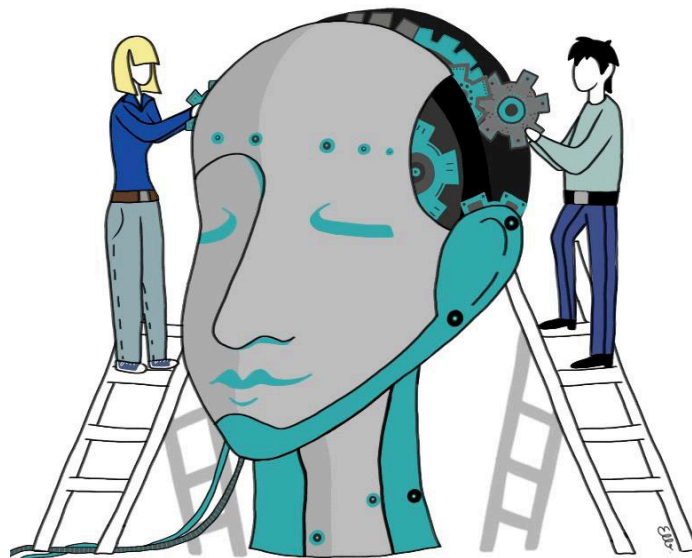
## Les enjeux de la direction

Garder la confiance de nos lecteurs. Sécuriser et protéger TOUS nos contenus, articles, photos, vidéos.... car il est déjà annoncé que bientôt nous ne pourrons plus différencier un produit généré par une IAG d’un produit originel. D’où les besoins de régulateurs européens, d’une empreinte dans les sources et ce afin bien évidemment de faire valoir les droits d’auteurs auprès des GAFAM. Et quid de l’impact environnemental, interpellent les élus CGT, il est à l’étude nous répond-on et nos datas centers sont déjà en France. Il va falloir creuser plus !

« *Le journaliste est indispensable à la démocratie. Ce n’est pas un outil qui supprimera des postes à la rédaction d’Ouest-France* », précise François-Xavier Lefranc, président du directoire. Les élus CGT rappellent qu’il n’y a pas que des journalistes dans l’entreprise.

## La stratégie de l’entreprise et ses objectifs

Gagner du temps, mais selon François-Xavier Lefranc, ce temps sera réinvesti chez les journalistes pour leur permettre d’être plus sur le terrain, faire plus d’enquêtes.



Et ceux qui ne vont pas sur le terrain ? Et les autres salariés, sont-ils aussi assurés de conserver leur emploi ? « *Il faudra être souple pour se former, bouger pour changer de métier* » enchérit Fabrice Bazard. « *Oui, des formations nouvelles seront indispensables pour un maximum de salariés afin de découvrir tous les outils que l’entreprise va mettre en œuvre* » répond la direction aux élus CGT pour laquelle l’avenir de l’employabilité de tous en dépend. La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) sera essentielle. Ce sujet doit être anticipé urgemment. Nous attendons donc la liste de ces nouveaux outils, leur champ d’application et un abécédaire de tous ces nouveaux acronymes. Les élus CGT veilleront à l’égalité de traitement quant aux formations proposées.

## L’initiative individuelle

Chaque salarié peut proposer un test sur un sujet métier, dit « cas d’usage » à son manager qui le relaiera à sa hiérarchie afin de l’activer ou pas. Quel sera l’élément déclencheur ? Le retour sur investissement ? Inciter les équipes à avoir des projets en lien avec l’IA sera-t-

**Et ceux qui ne vont pas sur le terrain ?  
Et les autres salariés, sont-ils aussi  
assurés de conserver leur emploi ?**

il un nouvel objectif donné aux managers ? Comment encadreront-ils ces projets, qui en établira le cahier des charges, comment seront accompagnés ces managers ? Les impacts sur les conditions de santé et sécurité des salariés ainsi que sur les organisations de travail n'ont tout simplement pas été évoqués. Qu'en est-il de l'accompagnement au changement ? Et à qui reviendra la responsabilité en cas d'erreur, à l'IAG, aux managers, aux salariés ?

### Les « cas d'usage » en question et par entité

Muse, sera la porte d'entrée interne et sécurisée, de tous les nouveaux outils d'IAG tel un ChatGPT interne, il donnera accès aux robots conversationnels et ce en conformité avec le RGPD et la sécurisation de nos données, selon la direction. Néanmoins il ne sera pas incorporé à Eidos mais en proximité.

### À Ouest-France

L'outil Mistral IA pour valoriser nos informations de la Banque de contenus. Avec Swing : les sports peuvent interroger en langage naturel des bases de données spécifiques. En bêta test (bêta test : mettre une fonctionnalité à disponibilité d'un groupe, ici environ une quarantaine, afin de tester chaque nouveauté de swing) pour le résumé d'articles. Déjà en cours depuis avant Noël et sera en production bientôt. L'exemple type du test en catimini qui finit par passer en prod. sans tambour ni trompette. Opaque transparence ! Et la proposition de tags est déjà déployée. Coté Plateforme : régulation des commentaires. Pour déposer des commentaires il faudra obligatoirement s'inscrire. Pour Infocale : un robot intervieweur qui devra améliorer la pertinence et la profondeur des contributions des associations ; et pour les vidéos ce sera une aide au montage et à l'optimisation de la conversion des formats pour les réseaux sociaux internes et externes.

### Et dans le groupe Sipa

Aux journaux de Loire – *Le Courrier de l'Ouest*, *Le Maine Libre*, *Presse Océan* – une aide au montage des pages pour les SR pendant une durée de 6 à 9 mois. À *Publihebdo* : une empreinte dans les sources (watermark). À *20 min* : sur la sémantique pour mieux tagger les articles et chez *Additi* : environ 50 salariés testent déjà l'IAG dans la création des images publicitaires. Chez *Actu.fr* : « Text to speech » avec l'objectif de passer 100 articles par jour en audio. Et comment faire circuler nos contenus entre nos

**Qu'en est-il de l'accompagnement au changement ? Et à qui reviendra la responsabilité en cas d'erreur, à l'IAG, aux managers, aux salariés ?**

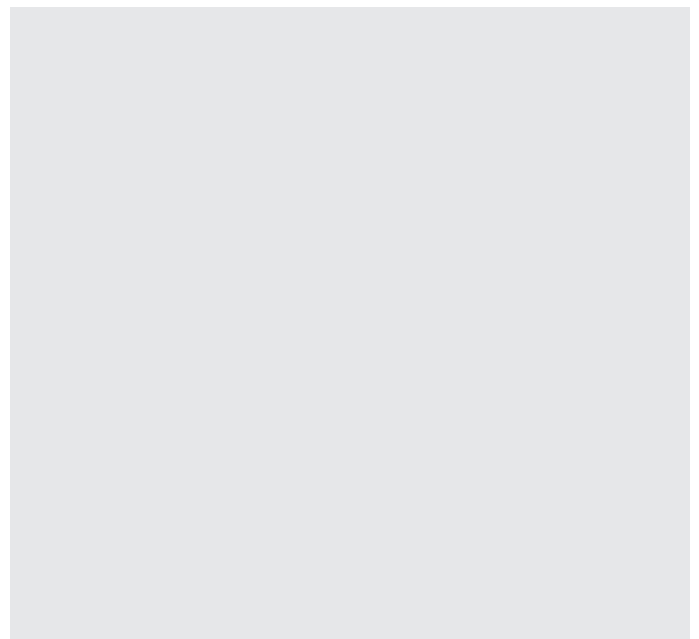
**Des balises sont indispensables afin que chacun, salariés et managers cernent tous les périmètres, fonctionnels, intellectuels de chaque expérimentation.**

différentes publications de nos trois plateformes ? Ce qui signifie que l'outil d'IAG se saisit d'un contenu originel d'un titre, qu'il passe dans sa moulinette des algorithmes qui lui seront donnés afin de générer une nouvelle publication diffusable quel que soit le titre, le site, la plateforme, les réseaux sociaux... du groupe ! SOS droits d'auteur ! Mutualisation des contenus le retour ? Cela ne remet-il pas en question l'éthique et l'enjeu de conserver la confiance de nos lecteurs ?

### Le coût

Le contrat passé avec Microsoft en fonction des besoins estimés à ce jour est de 25€ par salarié et par mois mais cette consommation pourrait dépasser cette estimation. Il va falloir suivre chaque entité pour le qui consomme quoi ?

**En conclusion**, « L'intelligence artificielle générative » est déjà là, la direction infuse sa stratégie. Pour les élus CGT, il est question d'encadrer ces nouvelles technologies. Des balises sont indispensables afin que chacun, salariés et managers cernent tous les périmètres, fonctionnels, intellectuels de chaque expérimentation. Un nouveau cas d'école où l'entreprise doit passer en priorité par une étude des risques en matière de santé et sécurité de ses salariés. En ce domaine rien est fait à ce jour ! Et au niveau de l'éthique et du contrôle il reste encore beaucoup de points à détailler et ce collectivement. •



# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

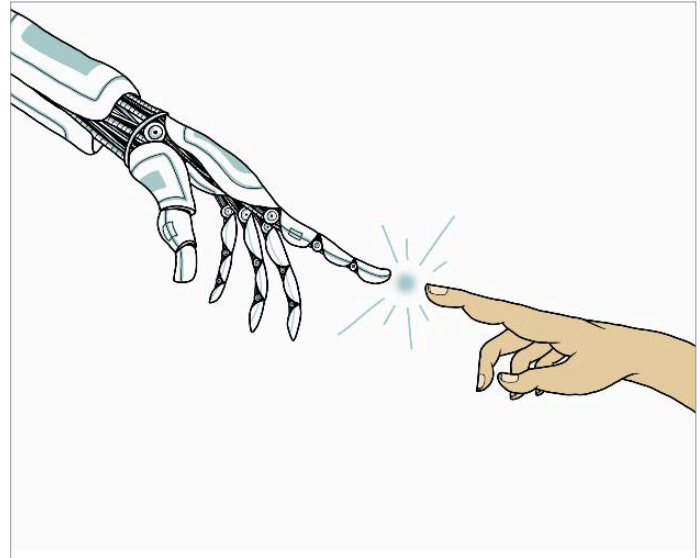
• CSE du 16 novembre 2024

Pour François-Xavier Lefranc « *Tout ça veut dire que plus il y aura d'IA, plus il y aura besoin de journalistes.* » On veut y croire.

**U**n premier éclairage de la direction exclusivement coté rédaction. Et qu'en est-il pour les autres catégories professionnelles ? Le sujet est reconnu incontournable et remis à janvier via un CSE extraordinaire. Il nous est proposé de créer un atelier de travail constitué d'élus comme il existait auparavant : un comité technique. La direction précise que l'IA générative ne sera pas un outil qui se substituera au journaliste mais qui l'aidera. Et non, *Ouest-France* ne traitera pas le sujet comme le fait le groupe Ebra. Néanmoins des tests sont prévus dans les semaines à venir, même s'il est prévu qu'ils se déroulent « sous cloche » en unité réduite, les élus ne se sentent pas entendus ni intégrés. Le groupe Sipa a nommé Laurent Huet le patron de Saooti filiale de Média contact (radio et podcast) comme coordinateur Groupe. Coté photo, François-Xavier Lefranc précise qu'une photo d'actualité ne doit en aucun cas être trafiquée par l'IA, elle ne peut provenir que d'un photographe de terrain. La direction affirme qu'il n'y a aucun contenu IA et notamment en provenance de nos prestataires, d'ailleurs ces derniers et leurs tiers sont bloqués contractuellement pour ne pas y recourir. Quant aux outils déployés pour détecter des contenus conçus par une IA, l'IRISA (institut de recherche en systèmes et aléatoires) avec qui nous avons un partenariat, précise que d'ici quelques mois les IA seront indétectables ! Très inquiétant.

## Deux applis en une, ce sera en juin

Et un de plus dans l'écosystème du Groupe, **Le Marin** est arrivé sur la plateforme. Et, selon la direction, **Bretons** contribue au développement éditorial d'autant plus par des contenus spécifiques comme le cahier spécial de Rennes, réalisé par des journalistes *Ouest-France* ! Un test qui pourrait se reproduire à Nantes. Pour la CGT, il aurait été indispensable de prévenir les partenaires sociaux afin d'en établir les règles, les moyens, les organisations, les coûts. Et surtout d'aborder le sujet « *Ouest-France* et ses filiales ». Le sujet n'est pas sur la stratégie des magazines mais sur les contrats des journalistes, des droits d'auteur.... De plus, ce qui est inquiétant, c'est que nous sommes un quotidien d'actualité, mais ce support ne serait plus suffisamment porteur pour y publier ce genre de cahier spécial ? Pourquoi nos contenus doivent-ils se déplacer vers d'autres titres de publications ? il y a vraiment matière à réfléchir. Aujourd'hui, nous publions plus d'informations loisirs que d'actualité ! Et la tendance penche vers encore plus de jeux ! Notre cœur de métier



**Aujourd'hui, nous publions plus d'informations loisirs que d'actualité ! Et la tendance penche vers encore plus de jeux !**

ne suffit donc pas à consolider un modèle économique pérenne. Et surtout pas, si on ne lui en donne pas les moyens dans nos propres colonnes.

## Papier

Selon la direction les casses ne sont pas liées au changement de papier. Nous ne pouvons valider totalement cette réponse sachant qu'il faut vider les stocks de papier (Palm et Résolut) non satisfaisant car ne correspondant pas aux machines et surtout ils sont incompatibles entre eux. Il faut donc jongler entre plusieurs papiers dans une même nuit de production. Mais ce papier a été acheté, il faut donc le rentabiliser quel qu'en soient les impacts techniques. Il n'est pourtant pas envisagé de revenir au 42 grammes sur toutes les rotatives. Il n'y aura pas de nouveaux tests concernant un nouveau papier coréen pour éviter tout sur-incident précise Philippe Vermandé.

## Consultation des élus du CSE sur le DUERP et le PAPRI Pact

La CGT déclare : « *C'est un combat que nous menons, la CGT, depuis plus de 20 ans pour pousser la direction à se mettre enfin en conformité avec ses obligations de santé et de sécurité par le document unique des risques professionnels puisque Ouest-France n'avait jamais été doté de ce document, malgré son caractère obligatoire... Il subsiste un flou avec trop de généralités, ce qui ne*

*répond pas pleinement à l'obligation légale. Un manque de précisions notamment qui ne permet pas le suivi des actions en cours avec leurs coûts, leurs calendriers. Quant aux actions en attente, elles n'y figurent pas. Tout en reconnaissant le travail effectué, la CGT estime que ces propositions ne sont pas abouties, voilà pourquoi elle s'abstient au vote ».*

**La nouvelle organisation des sports avec la création du desk numérique depuis la rentrée 2021**

Le directeur souligne l'immense boulot fourni par ses équipes. Les « sports locale » ont généré 254 abonnements par mois en 2022, puis 289 en 2023. Concernant Prolongation pour 2021 : 184 abonnements, 2022 : 488 et 400 à fin aout 2023. Pour la direction « *Cela confirme que cela génère de l'abonnement au pack essentiel à 6€ mensuel* ». Résultat : 36 000€ annuels. Si ce sont bien les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, et que cela est encourageant, la CGT ne peut s'empêcher de constater que le fleuve économique numérique grossit trop lentement et faiblement pour palier le débit puissant mais faiblissant du fleuve print.

**Dix ans de l'Édition du soir**

381 abonnés mais ce n'est pas le sujet, nous rappelle M. Bazard car à sa création l'idée était de toucher un public hors zone, avec un produit constitué d'articles sans ancrage géographique. En 2015, il a trouvé sa raison d'être, dixit Fabrice Bazard, en l'intégrant au pack numérique afin de le rendre plus désirable, et il explique qu'il y a bien eu un effet boost de l'EDS. Mais, seul, Il n'est toujours pas rentable et il est d'ailleurs probable qu'il soit prochainement rattaché à l'Édition France, la plus lue. « *C'est elle qui va prendre le dessus* » notamment sur l'Édition Bretagne (uniquement numérique) qui ne génère que 69 abonnements. Elle ne trouve pas son lectorat et ne sera donc pas déclinée.

**Les articles payants représentent 40% de l'offre ouestfrance.fr.**

Fabrice Bazard indique ne pas connaître les chiffres précis d'abonnement associés aux articles payants, mais précise que l'algorithme mis en place pour soulager le journaliste et faire ce choix du gratuit/payant a amélioré de 8% les abonnements. Pas spectaculaire mais pas non plus négligeable. Un système plutôt apprécié dans les rédactions, parce que c'est tout de même le journaliste qui a le dernier mot et peut changer le choix du bot pour X raisons. Ce qui est d'ailleurs encouragé par Fabrice Bazard dans un certain nombre de cas : « *Face à un sujet de la bagarre ; si on a une info exclusive, là on doit forcer le payant* ». Selon lui, le Graal, c'est un équilibre sur les homes d'accueil de 30% de payant/ 70% de gratuit. Et qu'il faut surtout éviter « *le mur jaune payant* » (couleur

des cadenas signalant que l'article est payant). Sur l'ensemble des pages de ouestfrance.fr, cet équilibre est généralement respecté, sauf à Nantes et à Rennes, où « *l'algo a eu un effet de bord. Il choisit des contenus qui ont une belle audience potentielle dans les métropoles. Mais le résultat fait que 55% des pages vues concernaient des articles payants, ce qui est bien trop.* » Il faut modifier l'algo en question.

**Acquisition de congés payés pendant des périodes d'arrêt maladie (arrêts Cour de cassation septembre 2023)**

À Ouest-France, les congés sont acquis jusqu'à 4 mois d'arrêt consécutifs. Au-delà, les congés dûs seront rendus. Et la rétroactivité peut aller jusqu'aux 3 dernières années, c'est le plancher minimum légal. La direction s'engage à faire un état des lieux et engage les salariés à se signaler.

**Kelio**

Tous les salariés élus pourront activer une demande de délégation paritaire ou syndicale dans la prochaine version nous précise la direction, oui mais quand ?

**Dos d'âne sur le site de Chantepie**

La CGT déplore qu'une fois de plus ce sujet et le choix de ce matériel n'ont fait l'objet que d'une présentation en CSSCT. Nous, nous ne validons pas ce choix de ralentisseur violent. Pourtant, ils resteront en place malgré nos retours. Les impacts sur les amortisseurs et bas de caisse des voitures ont-ils été mesurés ? D'ailleurs si c'était un dos d'âne il serait plus large, ici c'est davantage un cassis, qui oblige à rouler à 15 km/h, puis à s'arrêter, plutôt que 30km/h.

**La sécurité des salariés isolés, seuls en poste, tel le samedi et les trois jours de veille de férié**

Le préventeur précise qu'il est effectivement nécessaire de faire un point avec les salariés concernés. La CGT a obtenu que dans ces conditions le recours au télétravail occasionnel soit possible et donc ajouté dans l'accord Télétravail.

**Médecine du travail**

La vaccination contre la grippe, se fera par les médecins et infirmières mais uniquement sur le site de Chantepie. Le vaccin est fourni. La CGT rappelle qu'auparavant les salariés des sites extérieurs souhaitant se faire vacciner, recevaient à leur demande la dose vaccinale. La direction refuse de reconduire ce procédé. Il y a donc iniquité entre les salariés. Puisque vaccin et vaccination ne serait-ce que par un pharmacien coutent 26,50 € non remboursé (sauf ALD). La CGT ne peut que déplorer de telles méthodes qui dégradent la prévention en matière de santé et sécurité de ses salariés. Quel est l'intérêt de l'entreprise si ce n'est que financier ? •



# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE N'EST RIEN DE PLUS QU'UN OUTIL

« L'intelligence artificielle » est capable « de raisonnement, de planification et de créativité ». Il est capital de réfléchir à la façon de maîtriser ces machines fabriquées par l'homme !

**U**n outil n'a jamais été intelligent, c'est la personne qui l'actionne qui en est dotée. Alors que ce soit pour le meilleur et non pour le pire. L'humanisme est en jeu. Il s'agit de garder le contrôle, les développements et l'esprit critique. Et ce, en encadrant paritairement tout nouveau process.

## Sans données, pas d'intelligence artificielle

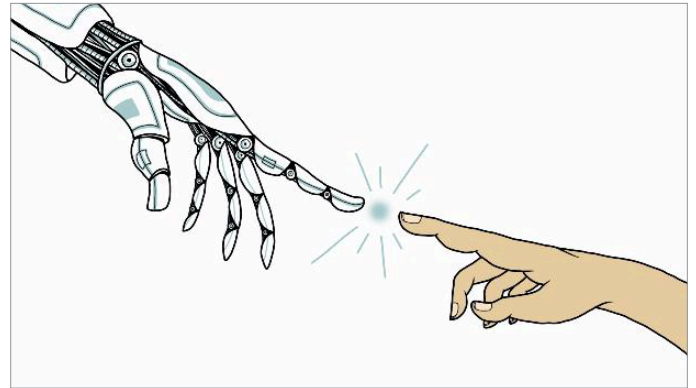
L'économie des données est au cœur de la transformation numérique, qui permet de les recueillir, de les stocker, de les diffuser et de les vendre sans frontière. L'IA ouvre alors de nouvelles possibilités d'analyse et de traitement. Cependant, moyennant une politique très forte des droits et libertés, ces données et leur utilisation peuvent être utiles au progrès social et environnemental. Cette part-là est une opportunité si elle est bien encadrée.

## Des chartes adoptées sur le cantonnement des usages d'IA suffiront-elles ?

L'enjeu est de se protéger du pillage des contenus, de faire respecter les droits de propriété, les licences pour les données, ainsi que l'attribution des sources et la véracité. Mentionner l'identification des œuvres assistées ou créées par une intelligence artificielle est le minimum. Il faudra se doter d'une option de retrait pour les auteurs afin d'interdire à l'IA l'accès à leurs œuvres. Le droit d'auteur, « tant le droit moral que patrimonial », doit être respecté. Le journalisme de qualité va devoir batailler sec. Officiellement, *Ouest-France* souhaite se prémunir de bien des maux, par une charte. Il faudra bien plus. Un concurrent a déjà lancé des tests sur le traitement de la copie des correspondants. La course est lancée, or le terrain ni les règles du jeu ne sont clairement balisées. Pas question de foncer à l'aveugle sans poser un cadre de négociations afin de préserver la santé mentale des salariés, qui est au cœur du sujet. Protéger les femmes et les hommes qui devront utiliser ces outils sera notre priorité.

## Permettre aux utilisateurs de se concentrer sur la plus-value « humaine » inimitable

Côté salarié, la crainte est le remplacement progressif ou brutal de l'humain, par son jumeau numérique. Quand les éditeurs, eux, peuvent y voir un espoir de



profitabilité et de compétitivité. Dans les métiers des médias et industries créatives, les destructeurs de tâches (synthétiser, compiler, décliner, adapter, vérifier ou détecter), ou de postes, concerne la plupart des services (marketing, ventes, administration, publicité, graphisme, data science, mise en page, documentation, journalisme). La bouée de sauvetage de ces emplois : conserver au maximum la part créative ou relationnelle. Il va bien falloir rentabiliser ces investissements IA. D'ailleurs combien coûtent ces robots ?

## Et les enjeux déontologiques, on en parle ?

L'automatisation a des failles, elle ne prévoit pas encore la dimension de légèreté ou de gravité. Le traitement de l'information est aussi un traitement émotionnel délicat en fonction des événements qui comportent des données sensibles. Comment ces machines vont-elles interpréter nos chartes multiples ? Il y aura encore besoin d'hommes, mais si ce n'est que pour contrôler le résultat des machines, le sens du travail serait gravement impacté.

## Quelles propositions faire dans ce contexte ?

Appréhender les outils de l'IA générative comme de simples outils techniques mis au service des humains. Pour les travailleurs, cela doit faciliter leur activité plutôt que de remplacer leur poste, tel un levier vers l'amélioration de la valeur ajoutée, et non d'économies de gestion. Si l'employeur décide d'intégrer un outil d'IA générative, il porte la responsabilité de sa défaillance. L'humain ne peut être jugé responsable de n'avoir pas pu détecter la défaillance de la machine dont on lui demande de se fier à ses résultats, voire d'accepter un management algorithmique, même s'il lui incombe un certain contrôle de cohérence.

**Comme pour les droits voisins, le partage de la valeur liée à l'IA générative devra être négocié avec les éditeurs et redistribué aux salariés ! •**